

Réf: Dossier 340232

Avis de constitution

SOCIETE « LES EMERAUDES SARL »

Siège Abidjan Yopougon Niangon cité EECl au lot
202, Lot 202, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES EMERAUDES SARL »

Objet :

- AGRICULTURE
- ELEVAGE
- BTP BÂTIMENTS
- VENTE DE MARCHANDISE DIVERSES
- ET DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon cité EECl au lot
202, Lot 202, Ilot ND

Dirigeant(s) M BELEMSOBGO SIDOINE ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09301 du 16/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55142/GTCA/RC/2024 du 16/04/2025

